

Dans la République, qu'est-ce qui prévaut ? Est-ce que ce sont les traditions de la population, les opinions des politiciens, ou est-ce les écritures – la constitution écrite et les codes civil et pénal ? Aujourd'hui nous parlons des Écritures dans les "Cinq solae" replacés à leur place légitime par les Réformateurs

Sola gratia, Solus Christus et aujourd'hui : sola scriptura – les Saintes Écritures seules

1. Les témoignages historiques de la Réforme sur le « Sola Scriptura »

- a) Luther affiche ses 95 thèses à Wittenberg – le 31 octobre 1517 : Martin Luther placarde ses 95 thèsesⁱ – sur la porte de la chapelle du château de Wittenbergⁱⁱ, en Saxe.
Préambule : « Préambule : Par amour pour la vérité et dans le but de la préciser, les thèses suivantes seront soutenues à Wittenberg, sous la présidence du Révérend Père Martin Luther, ermite augustin, maître es Arts, docteur et lecteur de la Sainte Théologie. Celui-ci prie ceux qui, étant absents, ne pourraient discuter avec lui, de vouloir bien le faire par lettres. Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Amen. »
(...)
Thèse 62. Le véritable trésor de l'Eglise, c'est le très saint Evangile de la gloire et de la grâce de Dieu.
- b) Luther à la Dièteⁱⁱⁱ impériale de Worms^{iv} le 17 avril 1521^v : Luther, enjoint par le Pape^{vi} Léon X et l'Empereur^{vii} Charles Quint de se rétracter quant à sa proposition de Réforme de l'Église, répond par ces célèbres paroles : « à moins qu'on ne me convainque [autrement] par des attestations de l'écriture ou par d'évidentes raisons – car je n'ajoute foi ni au pape ni aux conciles seuls, puisqu'il est clair qu'ils se sont souvent trompés et qu'ils se sont contredits eux-mêmes –, je suis lié par les textes scripturaux que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu ; je ne puis ni ne veux me rétracter en rien, car il n'est ni sûr ni honnête d'agir contre sa propre conscience. Je ne peux pas autrement, j'en reste là, que Dieu m'aide. Amen. (Ich kann nicht anderst, hie stehe ich, Gott helff mir. Amen.) » (Luther, *Discours à Worms*, trad. R.-H. Esnault, revu par M. Arnold dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, op. cit., p. 879 ;)^{viii}
(Autres mentions : Cf. Notes de fin^{ix})
- c) Calvin – L'institution chrétienne – 1536^x ? (Livre I, chap. VII, 1. De l'autorité de l'Écriture ; Tome I page 36) « Or avant de passer plus outre, il est besoin d'entrelacer ici quelque avertissement de l'autorité de l'Écriture, non seulement pour préparer les cœurs à lui porter révérence, mais pour en ôter tout scrupule et doute. Or quand on tient pour chose conclue que la doctrine qu'on propose est Parole de Dieu, il n'y a nul d'audace ni désespérés, sinon qu'il fût tout-à-fait insensé, et même qu'il eût oublié toute humanité, qui ose la rejeter, comme si on n'y devait point ajouter foi. Mais parce que Dieu ne parle point journallement du ciel, et qu'il n'y a que les seules Écritures où il a voulu que sa vérité fût publiée pour être connue jusqu'à la fin, elles ne peuvent avoir pleine certitude envers les fidèles à autre titre, sinon quand ils tiennent pour arrêté et conclu qu'elles sont venues du ciel, comme s'ils oyaient (entendaient) là Dieu parler de sa propre bouche. C'est bien un argument digne d'être traité plus au long et pesé plus diligemment ; mais les lecteurs excuseront, si j'ai plus d'égard à suivre le fil de ce que j'ai proposé de traiter, qu'à déduire cet argument spécial selon qu'il le mérite. »
- d) La Confession de foi de La Rochelle – 1559 (Article 5)
Nous croyons que la parole qui est contenue en ces livres est procédée de Dieu (2 Tm 3.16-17; 1 P 1.11-12; 2 P 1.20-21), duquel seul elle prend son autorité, et non des hommes (Jn 3.26-31; Jn 5.33-34; 1 Tm 1.15). Et d'autant qu'elle est règle de toute vérité, contenant tout ce qui est nécessaire pour le service de Dieu et notre salut (Jn 15.15; Jn 20.31; Ac 20.27), il n'est loisible aux hommes, ni même aux anges, d'y ajouter, diminuer ou changer (Deut 4.2; 12.32; Gal 1.8; Pr 30.6; Ap 22.18-19). Dont il s'ensuit que ni l'antiquité, ni les coutumes, ni la multitude, ni la sagesse, ni les jugements, ni les arrêts, ni les édits, ni les décrets, ni les conciles, ni les visions, ni les miracles ne doivent être opposés à cette Écriture Sainte (Mat 15.9; Act 5.28-29). Ainsi au contraire toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées selon celle-ci (1 Co 11.2,

23). Et suivant cela nous acceptons les trois Symboles, savoir [des Apotres](#), de Nicée et [d'Athanase](#), parce qu'ils sont conformes à la parole de Dieu^{xi} ? (^{xii})

e) [Le Catéchisme d'Heidelberg](#) – 1563

« Question 21 – Qu'est-ce que la foi véritable^{xiii} ?

La vraie foi n'est pas seulement le fait de reconnaître fermement (quelque chose), et donc de tenir pour vrai tout [ce que Dieu nous a révélé par sa parole](#), mais aussi une confiance dans le cœur, [produite par le Saint-Esprit par l'Évangile](#), que ce n'est pas seulement aux autres, mais aussi à moi que me sont donnés par Dieu le pardon des péchés, la justice éternelle et le salut^{xiv}, et cela par pure grâce, par le seul mérite du Christ.»

Hébr. 11.1 « Or la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, et une démonstration de celles qu'on ne voit pas. »^{xv}

1.Tim 1.15 « Elle est digne de confiance, cette parole, et mérite d'être pleinement accueillie par tous : Christ

« Question 65 – D'où vient la foi, qui seule nous rend participants de Christ et de tous ses bienfaits ?^{xvi}

Le Saint-Esprit la produit dans nos cœurs par [la prédication du saint Évangile](#) et la confirme par l'utilisation des sacrements^{xvii}.»

Rom. 10.17 « Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ^{xviii}. »(Genève 79)^{xix}

2.Tim 3.16 « Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour

Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis, moi, le premier. »

Eph 2.8 « C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. »

réfuter, , pour redresser, pour éduquer dans la justice, 17 afin que l'homme de Dieu soit accompli, équipé pour toute œuvre bonne. »

2. [La tradition catholique et la Bible](#) – un regard « protestant » comparatif

a) [L'autorité de la Bible et la tradition selon l'Église Catholique](#)^{xx}

L'Église catholique enseigne : que la Tradition et l'Écriture Sainte ont une source commune, « sont reliées et communiquent étroitement entre elles. Car toutes deux jaillissent d'une source divine identique, ne forment pour ainsi dire d'un tout et tendent à une même fin (Dei Verbum 9). L'une et l'autre rendent présent et fécond dans l'Église le mystère de Christ... » (CEC80).

L'Église catholique enseigne : que la Tradition et l'Écriture Sainte « sont deux modes distincts de transmission. La Sainte Écriture est la Parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit. Quant à la Sainte Tradition, elle porte la Parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l'Esprit Saint aux apôtres et la transmet intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l'Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l'exposent et la répandent avec fidélité. » (CEC81).

« Il en résulte que l'Église, à laquelle est confiée la transmission et l'interprétation de la Révélation, « ne tire pas de la seule Écriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec égal sentiment d'amour et de respect » (Dei Verbum 13) ».

Si la tradition et les décisions des Conciles étaient de valeur égale à l'Écriture Sainte, alors Martin Luther aurait eu tort, devant la diète impériale réunie en 1521 à Worms, de ne pas « ajouter foi aux Conciles seuls, qui se sont souvent trompés et contredits, et de se déclarer lié par les textes scripturaires, de garder sa conscience captives des paroles de Dieu »,

La Tradition – catholique ou autre, d'ailleurs – et l'Écriture Sainte « jaillissent-elles d'une source divine identique, ne forment-elles pour ainsi dire qu'un tout » ? C'est la question qui est posée. La Bible elle-même nous éclairer sur cette question, c'est ce que nous allons faire.

3. La supériorité de la Bible sur la Tradition – le témoignage des Écritures –

a) Le prophète Jérémie (chap. 35) s'étonne que les descendants de Rékav^{xxi} « se conforment aux traditions de leur ancêtre, ne buvaient jamais de vin, ne se construisaient pas de maison, ... logeaient sous des tentes ... mais que lorsque Dieu parle inlassablement au peuple de Juda (contemporain de Jérémie), et lui envoie inlassablement ses prophètes, il ne les écoute pas ! » Jérémie 35.6, 15

b) Jésus met les Écritures – la Bible – au-dessus de la tradition. Une des grandes difficultés de Jésus lors de ses trois années d'action publique en Israël a été le fait que beaucoup des responsables religieux de l'époque avaient plus de considération pour leurs traditions humaines que pour la Bible de l'époque (notre Ancien Testament). Lors d'une fête de la Dédicace à Jérusalem, les responsables religieux cherchent à lapider Jésus (Jean 10.31), Jésus leur répond en leur citant la Bible, et il ajoute : « personne ne peut abolir l'Écriture » (Jean 10.35).

Les responsables religieux à Jérusalem reprochaient à Jésus de laisser ses disciples manger leur repas sans se laver les mains à la manière « enseignée par la tradition ». Jésus leur renvoie la balle en dénonçant les leaders juifs de Jérusalem qui dispensent leurs adeptes de soutenir financièrement leurs parents âgés s'ils consacrent cet argent au temple. « Ainsi – leur dit Jésus – vous avez annulé la Parole de Dieu au nom de votre tradition. » (Matthieu 15.6), puis Jésus leur cite Ésaïe (29.13) : « Les doctrines qu'ils enseignent ne sont que préceptes d'hommes. »

c) Les Juifs de Bérée jaugent les paroles de l'apôtre Paul à l'étalon des Saintes Écritures de la Bible.

Actes 17.11 Les Juifs de la synagogue de Bérée – une ville de Macédoine non loin de Thessalonique – « accueillirent la parole (de l'apôtre Paul et de Silas) avec une entière bonne volonté, et chaque jour ils examinaient les Écritures pour voir s'il en était bien ainsi. »

4. Laissons-nous réformer en nous « sous-mettant » à la Parole de Dieu ! – 2.Timothée 3.16

« Toute l'Écriture est inspirée^{xxii} de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser et apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu. »

a) Toute la Bible est inspirée de Dieu

AT – 2.Pierre 1.21 « Aucune prophétie de l'Écriture ne provient de la pensée du prophète^{xxiii}, mais c'est portés (ou poussés) par l'Esprit Saint que des hommes ont parlé de la part de Dieu. »

NT – 1.Thess 2.13 « E, recevant la Parole que nous vous avons annoncée, vous ne l'avez pas accueillie comme une parole purement humaine, mais comme ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire la Parole de Dieu, qui agit avec efficacité en vous qui croyez. »

NT – 2.Pierre 3.16 Dans les lettres «de Paul, notre frère bien-aimé, il s'y trouve des passages difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal affermisses déforment le sens, comme elles le font aussi des autres textes de l'Écriture, pour leur propre ruine. »

b) Laissons-nous enseigner par la Bible !

AT- Ésaïe 8.20 « À la loi et au témoignage ! (torah & té'udah) si l'on ne parle pas ainsi, il n'y aura pas d'aurore pour le peuple ! »

NT – 2.Tim 4.2 « Proclame la Parole, insiste, que l'occasion soit favorable ou non, convains, réprimande, encourage, avec une patience inlassable » (Sem.)

c) Laissons la Bible réfuter ce qui en nous n'est que pensée ou tradition humaines !

Luc 24.21, 25-27 « (21) Nous avons espéré que (Jésus) était celui qui délivrerait Israël. Mais hélas! Voici déjà trois jours que tout cela est arrivé (la crucifixion). (...) (25) – Ah ! Hommes sans intelligence ! Vous êtes bien lents à croire tout ce que les prophètes ont annoncé. (26) Le Christ ne devait-il pas souffrir toutes ces choses avant d'entrer dans sa gloire ? (27) Alors, commençant par les livres de Moïse et parcourant tous ceux des prophètes, Jésus leur expliqua ce qui se rapportait à lui dans toutes les Écritures. »

d) Laissons la Bible redresser ce qui en nous est déformé ou tordu !

Matthieu 22.29 (concernant la doctrine de la résurrection) « vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne connaissez pas les Écritures, ni quelle est la puissance de Dieu. ... n'avez-vous donc jamais lu ce que Dieu a déclaré (en Exode 3.6, 15) Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants»

e) Laissons la Bible nous former et nous apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu !

Actes 15 (question s'il fallait faire circoncire les non-Juifs) (15) « Dieu est intervenu pour se choisir parmi les non-Juifs un peuple que lui appartienne. Cela concorde avec les paroles des prophètes, puisqu'il est écrit (Amos 9.11-12 ...), (19) (Jacques) Voici donc ce que je préconise : ne créons pas de difficultés aux païens qui se convertissent à Dieu... »

EPE-BSM – dimanche 26 mars 2017 – Vincent Coutrot

Sola Gratia S C Sola Scriptura S F S D G

L'Écriture seule, sola Scriptura

1. Les témoignages historiques de la Réforme sur le « Sola Scriptura »

- Luther affiche ses 95 thèses à Wittenberg – le 31 octobre 1517
- Luther à la Diète impériale de Worms le 17 avril 1521
- Calvin – « L'institution chrétienne » – 1536
- La Confession de foi de La Rochelle – 1559
- Le Catéchisme d'Heidelberg – 1563

2. La tradition catholique et la Bible – un regard « protestant » comparatif

- L'autorité de la Bible et la tradition selon l'Église Catholique^{xxiv}

3. La supériorité de la Bible sur la Tradition – le témoignage des Écritures –

- Le prophète Jérémie Jérémie 35.6, 15
- Jésus met les Écritures – la Bible – au-dessus de la tradition.
Jean 10.31, 35
Matthieu 15.6 et Ésaïe 29.13
- Les Juifs de Béreë jangent les paroles de l'apôtre Paul à l'étalon des Saintes Écritures de la Bible – Actes 17.11

4. Laissons-nous réformer en nous « sous-mettant » à la Parole de Dieu ! – 2.Timothée 3.16

« Toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser et apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu. »

- Toute la Bible est inspirée de Dieu
2.Pierre 1.21 ; 1.Thessaloniens 2.13 ; 2.Pierre 3.16
- Laissons-nous enseigner par la Bible !
Ésaïe 8.20 ; 2.Tim 4.2
- Laissons la Bible réfuter ce qui en nous n'est que pensée ou tradition humaines ! Luc 24.21, 25-27
- Laissons la Bible redresser ce qui en nous est déformé ou tordu !
Matthieu 22.29 (& Exode 3.6, 15)
- Laissons la Bible nous former et nous apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu ! Actes 15.15, 19 (& Amos 9.11-12)

Sola Gratia S C Sola Scriptura S F S D G

The sole Scriptures, sola Scriptura

1. The Reformation and its historical testimonies about « Sola Scriptura »

- a) Luther advertises his 95 theses in Wittenberg – October 31, 1517
- b) Luther at the imperial diet in Worms – April 17, 1521
- c) Calvin – « The Christian Institution » – 1536
- d) The Confession of Faith in La Rochelle – 1559
- e) The Heidelberg Catechism – 1563

2. The catholic tradition and the Bible – a « protestant » comparative look

- a) The authority of the Bible and Tradition according the Catholic Church

3. The superiority of the Bible over the Tradition – the testimony of Scriptures –

- a) Jeremiah the prophet Jeremiah 35.6, 15
- b) Jesus sets the Scriptures higher than tradition.
John 10.31, 35
Matthew 15.6 & Isaiah 29.13
- c) The Jews of Berea evaluate the teaching of Paul on the basis of the Holy Scriptures, of the Bible
– Acts 17.11

4. Let us be reformed by « sub-miting » to the Word of God ! – 2.Timothy 3.16

- a) The whole Bible is inspired from God
2.Peter 1.21; 1.Thessalonicians 2.13; 2.Peter 3.16
- b) Let's be taught by the Bible!
Isaiah 8.20; 2.Timothy 4.2
- c) Let us allow the Bible to rebuke in us what is only human thoughts or traditions! Luke 24.21, 25-27
- d) Let the Bible set right what is deformed or twisted in us !
Matthew 22.29 (& Exodus 3.6, 15)
- e) Let us be ready to be trained by God through the Bible and taught to live in conformation to the will of God! Acts 15.15, 19 (& Amos 9.11-12) .

Die Schrift allein, sola Scriptura

1. Die Reformation und ihre geschichtlichen Zeugnisse über « Sola Scriptura »

- a) Luther hängt seine 95 Thesen in Wittenberg – am 31. Oktober 1517
- b) Luther beim Reichstag in Worms – am 17. April 1521
- c) Calvin – « Die Christliche Institution » – 1536
- d) Das Glaubensbekenntnis von La Rochelle – 1559
- e) Der Heidelberger Katechismus – 1563

2. Die katholische Tradition und die Bibel – der vergleichende Blick eines « Protestanten »

- a) Die Autorität der Bibel und die Tradition der katholischen Kirche

3. Die Bibel ist der Tradition überlegen – das Selbstzeugnis der Heiligen Schrift

- a) Jeremia der Prophet Jeremia 35.6, 15
- b) Jesus setzt die Schrift über die Tradition
Johannes 10.31, 35
Matthäus 15.6 & Jesaja 29.13
- c) Die Juden von Beröa beurteilen die Botschaft des Paulus auf der Basis der Heiligen Schrift –
Apostelgeschichte 17.11

4. Lasst uns reformiert werden, indem wir uns dem Worte Gottes « unterstellen » ! –

2. Timotheus 3.16

- a) Die ganze Bibel ist von Gott inspiriert, „ausgehaucht“
2. Petrus 1.21; 1. Thessalonicher 2.13; 2. Petrus 3.16
- b) Lasst uns von der Bibel gelehrt werden!
Jesaja 8.20; 2. Timotheus 4.2
- c) Lasst uns die Bibel es erlauben, uns in dem zurechtzuweisen, was Gedanke oder Tradition der Menschen ist! Lukas 24.21, 25-27
- d) Lasst uns die Bibel es erlauben, das in uns zurechtzubiegen, was verformt oder verdreht ist !
Matthäus 22.29 (und 2. Mose 3.6, 15)
- e) Lasst uns dazu bereit sein, von der Bibel geschult zu werden, um im Einklang mit dem Willen Gottes zu leben! Apostelgeschichte 15.15, 19 (& Amos 9.11-12) .

d) Sola fide (00)

i – *Sola fide* est un principe théologique protestant signifiant en latin « **par la foi seule** ». Il fait partie des cinq solae.

La foi est la croyance en la mort rédemptrice de Jésus-Christ, mort sur la croix pour les péchés des hommes qui le reconnaissent comme leur sauveur. La foi permet la réconciliation avec Dieu, c'est le seul moyen qui permet de parvenir au salut, ce qui signifie pour le chrétien la vie éternelle après la mort.

Le principe *sola fide* (« seule la foi ») signifie que les bonnes œuvres ne peuvent pas contribuer au salut.

La doctrine du salut par la foi (que l'on appelle également la justification par la foi) a joué un très grand rôle au moment de la Réforme protestante, lorsque Martin Luther, très préoccupé par son salut et insatisfait des réponses de l'Église de son temps, a compris l'importance de l'Écriture, en lisant l'épître de Paul aux Romains. Cette doctrine est par conséquent la pierre angulaire de la Réforme protestante. Par cette doctrine du salut par la foi seule, le protestantisme se démarque des autres religions qui prescrivent des œuvres ou des rites dans l'optique d'améliorer l'homme afin qu'il participe à son salut.^{xxv}

ii – Romains 10.17

iii – Romains 3.28

iv – Romains 1.17

v – xx

e) Soli Deo Gloria (00)

i – *Soli Deo gloria* est une expression latine, tirée de la version latine (Vulgate) du Nouveau Testament (1 Tim. 1, 17 et Jude 1, 25) et signifiant à *Dieu seul la gloire*.

Il s'agit d'un principe biblique indiquant qu'il n'y a que Dieu qui soit sacré, divin ou absolu. Ce principe a été adopté par la théologie protestante des cinq solae.

Ainsi, aucune entreprise humaine ne peut prétendre avoir un caractère absolu, intangible ou universel, y compris la théologie. De plus, partant du principe que Dieu a accordé la liberté à l'homme, les protestants sont généralement favorables à un système social qui respecte la pluralité et les libertés.^{xxvi}

ii – À *Dieu seul la gloire* est la devise la mieux partagée du monde protestant. Nulle part en ce monde, un culte n'est rendu à un être humain, mort ou vivant, aucun culte ni à un objet, ni à un symbole, par des protestants.

Le pain et le vin, qui représentent le corps et le sang du Christ à la sainte cène, ne sont en eux-mêmes l'objet d'aucune adoration. Le croyant rappelle la mémoire du Christ et reconnaît sa présence, le pain et le vin étant eux-mêmes des dons de Dieu, comme n'importe quoi d'autre.

La Bible elle non plus n'est l'objet d'aucun culte, même si le croyant en écoute la lecture avec grande attention, considérant qu'il s'agit d'un moment spécial dans sa vie.

SDG était un sigle utilisé entre autres par Jean-Sébastien Bach pour signer ses œuvres.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Soli_Deo_gloria)

ⁱ Les quatre-vingt-quinze thèses théologiques sur la puissance des indulgences, de Martin Luther, publiées le 31 octobre 1517. Sources : http://erf.martigues.free.fr/dossier_pages/theseLuther1.html

ⁱⁱ Wittenberg, ville de Saxe, sur le fleuve Elbe, entre Berlin, Dresde, Leipzig et Magdebourg.

ⁱⁱⁱ Diète ; « étym. lat. médiév. *dieta* « jour assigné », de *dies* « jour », pour traduite l'all. *Tag* ; Cf. Landtag, Reichstag. *Hist.* Se dit d'assemblées politique, dans certains pays d'Europe (Allemagne, Suède, Pologne, Suisse, Hongrie). Petit Robert Noms communs 1977 p. 538.

^{iv} Worms, ville d'Allemagne, rive gauche du Rhin, entre Mannheim et Mayence

^v Diète de Worms, le 18 avril 1521 (Ernst KÄHLER, préface de « An den christlichen Adel deutscher Nation », Reclam 1968, p.6-§2)

^{vii} Papes dans la première moitié du XVI^e siècle (élection, intronisation, mort): Jules II (du 1 nov. / 28 nov 1503 au 21 févr. 1513) www.compilhistoire.pagesperso-orange.fr/JulesII.htm ; Léon X (du 11 mars 1513 au 1er déc.

1521) www.compilhistoire.pagesperso-orange.fr/LeonX.htm ; Adrien VI (du 9 janv. / 31 août 1522 au 14 sept.1523) ; Clément VII (du 19 nov./26 nov. 1523 au 25 sept. 1534) www.compilhistoire.pagesperso-orange.fr/ClementVII.htm ;

Paul II (du 13 oct./3 nov. 1534 au 10 nov. 1549) ;

^{viii} Charles Quint (Karl V.) empereur germanique. 1519-1556. Liste des empereurs d'Allemagne contemporains de Martin Luther : Frédéric III (roi Frédéric IV) 1440-1493 ; Maximilien I (1486-1519) ; Charles Quint (Karl V. , 1519-1556) ; http://philo-lettres.fr/litteraturefrancaise/rome_165.htm

^{viii} <http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Documentation-catholique/Saint-Siege/Chapitre-III-Esquisse-historique-Reforme-lutherienne-reaction-catholique-2016-05-26-1200763016>

^{ix} Autres mentions de « Sola Scriptura » par Martin Luther : « ...dass allein die Schrift Königin sei (“solam scripturam regnare”) dans sa défense “Assertio” (Freiheitserklärung/déclaration de liberté) de 1520 contre la bulle de Léon X le menaçant d'excommunication. La bonne interprétation des Saintes Écritures ne peut résulter que de l'Écriture même.

Autrement dit, la Bible s'explique par la Bible : “elle est par elle-même crédible, claire, et elle est son propre interprète” (“per se certissima, apertissima, sui ipsius interpret”). Luther (Præf. Assert. Articularum à L. Pontif. damnatorum) parle ainsi : « Il faut avouer, l'Écriture étant juge, que cela ne pourrait être, si nous ne lui donnions la première place sur tout ce qui est attribué aux Pères (de l'Église), c'est-à-dire, qu'elle est par elle-même et d'elle-même un interprète très sûre, très facile, très claire, prouvant tout, jugeant et éclairant, etc... » (cité en : « Catholicisme et Protestantisme, Discussion entre M. C. BONIFAS , pasteur à Grenoble, et M. C.-R. GIRARD, avocat », Paris, 1845 (<https://books.google.fr> ...).

^x “L'Institution chrétienne” – Jean Calvin, 1er août 1535 ; Éditions Kerygma, Éditions Farel 1978 ; Tome I (Livres premier et second) ; Tome 2 (Livre troisième) ; Tome 3 (Livre quatrième) ;

^{xi} <http://www.info-bible.org/histoire/reforme/confession-rochelle.htm>

^{xii} Cf. aussi « Précis de doctrine chrétienne » par Jules-Marcel NICOLE, Éditions de l'Institut Biblique (Nogent-sur-Marne), 1983, page 30-§4

^{xiii} ou “Qu'est-ce que la vraie foi?” – Was ist wahrer Glaube ? (Catéchisme d'Heidelberg, 1563, 1947, Zwingli-Verlag, Zürich, page 15)

^{xiv} All. Seligkeit.

^{xv} Autres traductions : (1) NT grec „Estin de pistis élpizôménôn upostasis, pragmatôn elegkhos ou blepoménôn“. (elpizô = espérer, s'attendre à ; upostasis = se tenir sous qqc, une impression assurée, le fait de réaliser mentalement quelque chose) ; (2) NT Interlinear Dietzfelginger/Häussler „Mais (la) foi est la réalité (de ce qui est en train d'être) espéré, une conviction/démonstration de la réalité de choses qui ne deviennent pas visibles » ; (3) Martin LUTHER (rév. 1914, 1963) „Es ist aber der Glaube eine gewisse Zuversicht des, das man hofft, und ein Nichtzweifeln an dem, das man nicht sieht.“ (la foi c'est être absolument sûr de ce qu'on espère, et ne pas douter de ce qu'on ne voit pas.) ; (4) Semeur « La foi est une façon de posséder ce qu'on espère, c'est un moyen de connaître des réalités qu'on ne voit pas. »

^{xvi} Des saints sacrements” (Catéchisme d'Heidelberg, 1563, 1947, Zwingli-Verlag, Zürich, page 41)

^{xvii} Der Heilige Geist bewirkt ihn in unseren Herzen durch die Predigt des heiligen Evangeliums und bestätigt ihn durch den Gebrauch der Sakramente.

^{xviii} Variante : vient de la parole de Dieu (NT text with critical apparatus, London, the British and Foreign Bible Society, 1947, note de bas de page p. 423)

^{xix} Nouveau Testament interlinéaire : „Donc la foi (est) du message (parlé – eks akoês), mais le message (parlé – akoês) par (dia, au travers de la) parole (rêmatos) de Christ »

^{xx} Tiré de l'étude de Vincent Coutrot « La Tradition catholique et la Bible » Juin 2012

^{xxi} Yonadav fils de Rékhav : Cf. 2.Rois 10.15-23

^{xxii} Inspirée ; gr. theopneustos = du verbe pnéô = respirer, souffler, comme le vent qui souffle. (Cf. Jean 3.8). Cf. aussi Genèse 3.7. « Dieu souffla dans les narines de l'homme un souffle de vie »

^{xxiii} Bible TOB 2004, page 1725 note 1

^{xxiv} Tiré de l'étude de Vincent Coutrot « La Tradition catholique et la Bible » Juin 2012

^{xxv} https://fr.wikipedia.org/wiki/Sola_fide

^{xxvi} https://fr.wikipedia.org/wiki/Soli_Deo_gloria